

**Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
IA-IPR économie-gestion**

Affaire suivie par :
Olivier DELARUE
Audrey STEINMANN
Tél. 03 88 23 39 34 / 03 88 23 35 20
Mél : ia-ipr.ecogest@ac-strasbourg.fr

6 rue de la Toussaint
67 975 Strasbourg Cedex 9

Les IA-IPR économie-gestion

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'économie et gestion

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements publics et privés sous contrat
de l'académie

Strasbourg, le 7 septembre 2021

Objet : lettre de rentrée 2021

Mesdames et Messieurs les professeurs d'économie et gestion,

Nous souhaitons la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans l'académie et aux professeurs qui débutent dans le métier. Nous adressons également nos félicitations aux lauréates et aux lauréats des concours. Au-delà de la présentation de l'actualité de notre discipline et des axes de travail pour l'année 2021-2022, cette lettre de rentrée est l'occasion de vous renouveler nos remerciements et de vous témoigner notre confiance quant à la qualité de votre engagement auprès de chacun de vos élèves et étudiants. Après deux années marquées fortement par la crise sanitaire, nous vous souhaitons une excellente rentrée pour année scolaire que nous espérons la plus normale possible.

Les professeurs missionnés

A compter de cette rentrée, Olivier DELARUE assurera la mission de doyen du collège des IA-IPR de l'académie. A cette occasion, l'équipe de professeurs qui participent au pilotage de la discipline aux côtés des IA-IPR a été renforcée.

- Bruno PEIFFER, Cécile DENJEAN et Fabienne GERHARD assurent cette année la fonction de chargé de mission d'inspection ;
- Jean-Pierre SOUVANNE continuera à prendre en charge le volet numérique de la discipline et reste interlocuteur académique au numérique (IAN) auprès de la délégation académique au numérique éducatif (DANE) ;
- Carine REISACHER assure la mission de correspondante de la discipline auprès de la délégation académique à la formation (DAFOR) ;

- Nicolas CLAD assure la mission de correspondant de la discipline auprès de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) ;
- Les directrices et directeurs délégués ainsi que les professeurs coordonnateurs participent avec nous au pilotage pédagogique des enseignements dans les établissements ;
- Pascal SIMON et Grégoire ARNAUD prennent en charge, avec une équipe de formatrices et formateurs, les préparations aux concours.

Assurer la continuité pédagogique

La rentrée scolaire s'inscrit à nouveau dans le contexte particulier qui résulte de la crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020. En fonction des évolutions de la situation, l'enseignement pourra, à nouveau, être amené à se dérouler partiellement ou entièrement à distance. Si l'adaptation des pratiques pédagogiques et numériques propres à ce mode d'enseignement est désormais familière, il est cependant important de poursuivre la réflexion dans ce domaine. Il reste essentiel d'anticiper et d'explicitier les diverses modalités de travail auxquelles les élèves pourront être confrontés, en continuant à affiner les méthodes de communication avec les familles. La réflexion doit nécessairement être collective pour gagner en cohérence et doit s'inscrire dans un cadre défini par le plan de continuité pédagogique de l'établissement.

C'est aussi l'occasion de se pencher sur la question du travail personnel de l'élève, afin de développer sa capacité à planifier son temps, à hiérarchiser les tâches et à se concentrer sur celles qui favoriseront l'acquisition solide des connaissances et l'autonomie dans les apprentissages. Pour ce faire, il est possible de s'appuyer sur les ressources pédagogiques actualisées présentes sur le site de l'académie.

<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/continuite-pedagogique/>

Evaluation du contrôle continu au lycée général et technologique

Les modalités de prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat sont profondément modifiées et constituent l'occasion de poursuivre la réflexion autour de l'évaluation au lycée général et technologique entamée dans le cadre de la réforme. Désormais, la part de contrôle continu du baccalauréat (40%) est composée uniquement des moyennes annuelles des disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale : elles acquièrent ainsi une valeur certificative.

La note de service du 28 juillet 2021 décrit ces nouvelles modalités d'évaluation et définit les contours de la réflexion à mener en ce début d'année. Pour chaque enseignement, les établissements organiseront la formalisation collégiale d'un projet d'évaluation, avec l'appui des corps d'inspection. Dans le cadre de principes communs, garants de l'égalité entre les candidats, les équipes définiront les modalités (nature, nombre, attendus, calendrier...) des évaluations sur lesquelles reposeront les moyennes. Une fois validé par le conseil pédagogique, le projet d'évaluation de l'établissement sera communiqué aux élèves et aux familles.

Modalités d'évaluation des élèves de la série STMG

Parmi l'ensemble des évolutions réglementaires relatives au baccalauréat, nous souhaitons mettre en avant les points suivants qui concernent plus particulièrement le bac STMG :

- La spécialité Sciences de gestion et numérique : dès cette année (session 2023), la note de spécialité, assortie d'un coefficient 8, sera constituée de la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles

de l'élève pour la classe de première. Néanmoins, dans le cadre du contrôle continu, l'étude de gestion demeure un travail à poursuivre avec les élèves tout au long de l'année ;

- L'Enseignement Technologique en Langue Vivante (ETLV) : l'enseignement peut désormais porter sur la LVA ou sur la LVB de l'élève. Les évaluations réalisées dans le cadre de l'ETLV sont intégrées au calcul de la moyenne annuelle dans la langue concernée ;
- Les spécialités de terminale : pour la session 2022, le périmètre du programme des spécialités Management et Sciences De Gestion et Numérique (MSDGN) et Droit et Economie évalué lors des épreuves terminales a été précisé. Certains points du programme ne seront pas évalués lors des épreuves terminales. Vous pouvez consulter les notions retirées du programme des épreuves en consultant le lien suivant : [Baccalauréat technologique | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)

Groupes de travail et Groupe Formation Action (GFA)

Cette année, plusieurs groupes de travail ont été constitués pour contribuer à la réflexion collective autour des thématiques suivantes :

- Favoriser la réussite des bacheliers professionnels en BTS : ce groupe de travail a pour objectif d'approfondir la collaboration entre les professeurs de baccalauréats professionnels et ceux de BTS. Ainsi, ils pourront ensemble définir les axes de travail à privilégier dans le module « Poursuite d'études » en Terminale professionnelle pour favoriser la réussite en BTS et créer des passerelles. La mise en place de la différenciation pédagogique en BTS sera aussi un objet de réflexion ;
- Favoriser la réussite des bacheliers technologiques en Bachelor Universitaire Technologique (BUT) : ce groupe de travail relancera la réflexion amorcée lors d'une formation inscrite au PAF 2020 « Favoriser l'autonomie et la prise d'initiatives des élèves de STMG pour une poursuite d'études réussie ». Il sera également l'occasion de mener un travail collaboratif entre des professeurs intervenant à l'IUT et les professeurs de lycées afin de mieux cerner les exigences attendues dans le supérieur ;
- Donner du sens aux apprentissages de la série STMG : l'académie de Strasbourg a participé au Plan National de Formation (PNF) « Utilisation des données statistiques, socio-économiques et financières dans les enseignements » qui a eu lieu au mois de mars 2021. Des séquences pédagogiques incorporant des ressources produites par la Banque de France et l'INSEE ont été présentées dans les disciplines mathématiques et économie gestion. L'objectif de ce GFA serait de faire connaître ces ressources et séquences pédagogiques et de faire émerger une collaboration entre les professeurs d'économie gestion et de mathématiques afin de participer à l'éducation financière et économique des élèves et de développer des partenariats dans les établissements avec la Banque de France et l'INSEE ;
- Le co-enseignement en série technologique, un outil d'ouverture et de développement professionnel : ce GFA concerne les différentes séries technologiques et a pour vocation de mutualiser des pratiques pédagogiques et des supports de formation pour renforcer le lien entre les enseignants impliqués au service des compétences des élèves, principalement dans le cadre de l'ETLV.

Nous remercions les professeurs qui ont d'ores et déjà accepté d'animer ou de participer à ces groupes de

réflexion. Vous pouvez manifester votre souhait d'intégrer un de ces groupes en nous écrivant à [ia-
ipr.ecogest@ac-strasbourg.fr](mailto:ia-ipr.ecogest@ac-strasbourg.fr).

La série STMG

L'orientation et les parcours de réussite en STMG

L'offre STMG de l'académie s'étend encore cette année avec l'ouverture de la série aux lycées Marcel Rudloff et Marie Curie, tous deux situés à Strasbourg. Cette offre élargie doit s'accompagner d'une information à l'orientation renforcée, notamment dans le cadre de la valorisation des séries technologiques. Dans cet objectif, des supports de communication ont été réalisés et sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ac-strasbourg.fr/orientation-formation/des-questions-dorientation-au-lycee/>

Les parcours d'anciens élèves restent un vecteur d'information important, notamment lors des manifestations organisées dans le cadre du printemps de l'orientation. Nous vous rappelons que certains parcours exemplaires sont présentés à travers les portraits de la réussite disponibles en téléchargement sur le site académique. <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/bac-stmg/portraits/>

L'innovation et les projets d'équipe en STMG

Nous encourageons les initiatives prises par les enseignants pour innover dans leur pratique afin de mieux répondre aux enjeux pédagogiques actuels : prendre en compte la diversité des élèves, favoriser la persévérance scolaire, développer une évaluation explicite, maîtriser la langue écrite et orale, favoriser la socialisation des élèves, les accompagner dans leur parcours de formation.

Au-delà des initiatives individuelles, nous incitons vivement les équipes à définir des projets concertés et formalisés. Innovations pédagogiques et projets d'équipe seront des thématiques abordées lorsque nous vous rencontrerons dans les établissements.

La valorisation de l'engagement des élèves

La participation des élèves à des concours permet de valoriser leur engagement et participe à la dynamique de la série. Le ministère de l'Éducation nationale organise avec Citéco, la Banque de France et l'IEDOM, la deuxième édition nationale du **Prix de l'Excellence Économique** pour les élèves de terminale STMG. Il consiste en une épreuve écrite de 4 heures basée sur le programme d'économie de la classe de première STMG et le début du programme de terminale STMG. Le concours se déroule en trois étapes, la première étant l'inscription avant **le 15 octobre 2021**. Le formulaire d'inscription en ligne et le calendrier du concours sont accessibles sur le site des ABC de l'Eco <https://abc-economie.banque-france.fr/prix-de-lexcellence-economique-en-stmg-2021-2022>

L'an dernier, 4 lycées de l'académie ont participé à ce concours. Nous encourageons tous les professeurs de droit et économie à présenter ce concours aux élèves et à y inscrire les plus motivés d'entre eux :

<https://www.ac-strasbourg.fr/academie/actualites-academiques/actualite/article/laureats-du-prix-de-lexcellence-economique/>

Le **concours lycéen génération Euro**, également ouvert aux élèves de la série STMG, permet d'acquérir et de consolider les connaissances sur la politique monétaire. Les modalités de la session 2021-2022 sont accessibles également sur le site des ABC de l'Eco [https://abc-economie.banque-france.fr/concours-lyceen-generation-](https://abc-economie.banque-france.fr/concours-lyceen-generation-euro)

[euro-2021-2022](#)

Vous pouvez trouver des informations concernant le concours de la session précédente à l'adresse suivante :

[Concours Lycéen Génération Euro 2020-2021 | Banque de France \(banque-france.fr\)](#)

Pour sa 8^e édition, le concours du **Challenge Management** a rassemblé 17 classes de 6 établissements différents. La participation au concours est toujours un moment fort pour les élèves et leurs professeurs. Malgré les conditions liées à la crise sanitaire et à une finale qui s'est tenue à distance, le concours a pu avoir lieu grâce à la mobilisation de tous. Nous encourageons vivement l'ensemble des établissements et des professeurs à participer à cette manifestation avec leurs classes.

www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/challengemanagement

Les enseignements en sections de techniciens supérieurs

Les évolutions des enseignements en STS qui intègrent la logique des blocs de compétences se poursuivent cette année. Ces changements constituent de réelles opportunités de développement professionnel et autant d'occasions de mener un travail d'équipe.

La rentrée 2021 correspond à la mise en œuvre du BTS Commerce International rénové pour une première session en 2023. Il en est de même pour le nouveau BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques (CCST) qui remplace le BTS technico-commercial.

Le BTS Management opérationnel de la sécurité (MOS) est proposé, depuis cette rentrée, au lycée Charles de Gaulle de Pulversheim. Ce nouveau BTS va permettre la montée en qualification des étudiants dans le secteur dynamique et en développement de la sécurité privée.

Nous vous rappelons qu'à compter de la session 2022, les candidats au BTS devront présenter deux certifications pour obtenir le diplôme : l'une sur les compétences numériques (PIX) et l'autre en langue anglaise (Peoplecert).

Les usages du numérique

Le numérique éducatif reste un axe important de notre action pour contribuer au développement chez nos élèves de compétences clés de la société et des métiers du XXI^e siècle, et pour renforcer le développement professionnel des professeurs. C'est dans ce cadre que s'inscrivent la définition du cadre de référence des compétences numériques (CRCN) et la mise en œuvre de la certification PIX dont l'obligation a été reportée l'an passé. Voir à ce propos le dossier publié par le ministère :

<https://www.education.gouv.fr/le-numerique-au-service-de-l-ecole-de-la-confiance-3212>

Vous pouvez consulter sur notre site disciplinaire une synthèse des travaux réalisés l'an dernier sur la thématique de l'amélioration des compétences orales avec le numérique (TraAM 2020-2021) :

<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/numerique/ameliorer-les-competences-orales-avec-le-numerique/>

La commission économie-gestion pour les usages du numérique va poursuivre son travail de découverte, d'innovation et de partage des pratiques au service de nos enseignements. La thématique de travail cette année concernera la manière de favoriser l'engagement scolaire grâce au numérique. Si vous souhaitez porter une

expérimentation sur cette thématique, vous avez la possibilité de rejoindre ce groupe de réflexion et d'innovation. Merci d'adresser votre candidature auprès des IA-IPR ou du IAN de la discipline (jean-pierre.souvanne@ac-strasbourg.fr).

La formation des enseignants

Le plan académique de formation peut être consulté en ligne dès à présent. Nous vous rappelons que l'inscription aux modules de formation à candidature individuelle doit être effectuée avant le 20 septembre 2021.

Pour notre discipline, les modules suivants sont proposés. Ils sont à inscription individuelle :

- 21A0150331 – Mise en œuvre du PGI Odoo dans les enseignements (6h)
- 21A0150333 – Nouveautés en matière de paie et actualités sociales (3h)
- 21A0150334 – Réforme du bac STMG avec le numérique (3h en mode présentiel et 3h en mode distanciel)
- 21A0150337 – Actualités économiques avec l'intervention de la Banque de France (4h)

Les formations académiques au sujet de la rénovation de BTS sont prévues à public désigné. Les modalités de ces formations vous seront communiquées en temps utiles.

Les professeurs intéressés pour intervenir en section européenne doivent être titulaires d'une certification complémentaire. Un dispositif du plan académique de formation est destiné aux professeurs souhaitant enseigner leur discipline dans une langue étrangère. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez suivre ce dispositif de formation et/ou vous inscrire à la certification DNL.

Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

Usages professionnels du numérique

Nous vous rappelons l'existence d'un compte Twitter Économie-gestion pour l'académie de Strasbourg ([@Ecogest Stbg](https://twitter.com/Ecogest_Stbg)). Ce compte doit nous permettre de relayer et de valoriser rapidement les initiatives, actions, actualités relatives à nos enseignements et à nos formations. N'hésitez pas à vous abonner et à faire référence à cette adresse dans vos *tweets* professionnels.

Par ailleurs, nous vous rappelons que, lors de nos échanges électroniques professionnels, il convient de poster systématiquement vos messages avec votre adresse électronique professionnelle académique (prenom.nom@ac-strasbourg.fr) et non pas avec vos adresses personnelles. Veuillez également à signer vos messages en précisant vos coordonnées professionnelles (nom, fonction, établissement).

Enfin, le site académique de la discipline est un support d'information important à destination des enseignants. N'hésitez pas à nous proposer pour publication des articles relatifs aux actions que vous menez avec vos élèves ou encore des ressources pédagogiques que vous souhaitez partager.

www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une année scolaire enrichissante au plan des connaissances, des compétences et des échanges.



Olivier DELARUE



Audrey STEINMANN

IA-IPR d'économie et gestion

| | |
|------------------------|-------------------------|
| Olivier DELARUE | Audrey STEINMANN |
|------------------------|-------------------------|

Pilotage et évaluation pédagogiques des enseignements en BTS

| | |
|---|---|
| <p>Assurance</p> <p>Banque</p> <p>Communication</p> <p>Support à l'action managériale</p> <p>Tourisme</p> <p>Services informatiques aux organisations</p> <p>Management Opérationnel de la Sécurité</p> | <p>Comptabilité et gestion</p> <p>Commerce international</p> <p>Management commercial opérationnel</p> <p>Négociation et digitalisation de la relation client</p> <p>Notariat</p> <p>Professions immobilières</p> <p>Conseil et commercialisation de solutions techniques</p> <p>Gestion de la PME</p> <p>Gestion des transports et logistique associée</p> |
|---|---|

Management en hôtellerie restauration : **Pierre VILLEMAIN, IA-IPR Nancy-Metz**

Pilotage de la discipline – établissements publics – Bas-Rhin

| | |
|--|---|
| <p>A. Zeller – BOUXWILLER</p> <p>R. Schuman – HAGUENAU</p> <p>Le Corbusier – ILLKIRCH</p> <p>Lycée hôtelier A. Dumas – ILLKIRCH</p> <p>R. Cassin – STRASBOURG</p> <p>L. Couffignal – STRASBOURG</p> <p>L. Pasteur – STRASBOURG</p> <p>J. Rostand – STRASBOURG</p> <p>JB. Kléber – STRASBOURG</p> <p>Marie Curie - STRASBOURG</p> | <p>Schuré – BARR</p> <p>A. Maurois – BISCHWILLER</p> <p>M. Yourcenar – ERSTEIN</p> <p>H. Meck – MOLSHEIM</p> <p>Gal Leclerc – SAVERNE</p> <p>E. Mathis – SCHILTIGHEIM</p> <p>Dr Koeberlé – SELESTAT</p> <p>J.B Schwilgué – SELESTAT</p> <p>J. Monnet – STRASBOURG</p> <p>M. Rudloff - STRASBOURG</p> <p>Stanislas – WISSEMBOURG</p> |
|--|---|

Pilotage de la discipline – établissements privés – Bas-Rhin

| | |
|------------------|---|
| ECP – STRASBOURG | ORT – STRASBOURG Ste Philomène – HAGUENAU Ste Clotilde – STRASBOURG |
|------------------|---|

Pilotage de la discipline – établissements publics – Haut-Rhin

| | |
|---|---|
| Bartholdi – COLMAR J. Storck – GUEBWILLER Ch. De Gaulle - PULVERSHEIM Ribeaupierre – RIBEAUVILLE S. Kestner – THANN A. Zurcher – WITTELSHEIM | J.J. Henner – ALTKIRCH M. Schongauer – COLMAR C. Sée – COLMAR A. Kastler – GUEBWILLER Montaigne – MULHOUSE A. Schweitzer – MULHOUSE JH. Lambert – MULHOUSE J. Mermoz – SAINT-LOUIS |
|---|---|

Pilotage de la discipline – établissements privés – Haut-Rhin

| | |
|-------------------------------|--|
| St Joseph de Cluny – MULHOUSE | St André – COLMAR Jeanne d’Arc – MULHOUSE |
|-------------------------------|--|

Dossiers disciplinaires en responsabilité

| | |
|--|--|
| Classes préparatoires ENS, ECT, ECP, ATS Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC) Recrutement évaluation des DDFPT | Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) Sections européennes – DNL Relations avec l’INSPE et avec l’enseignement supérieur |
|--|--|

Dossiers disciplinaires en co-responsabilité

Série STMG
Economie et Gestion en BTS industriels
Usages pédagogiques du numérique
Validation des acquis de l’expérience (VAE)
Carte des formations
Formation continue et apprentissage
Formation des enseignants
Accompagnement, évaluation des enseignants et des équipes